SNUipp 26
Fédération Syndicale Unitaire

Adresse :

SNUipp – FSU 26
Maison des Syndicats
17, rue Bizet
26 000 VALENCE

Tél. : 04.75.56.77.77

Fax : 04.75.56.00.56

E-mail : snu26@snuipp.fr

Site : http://26.snuipp.fr

F.S.U.

Fédération
Syndicale
Unitaire
Education
Enseignement
Recherche
Culture

Valence, le 3 octobre 2013

Les secrétaires départementaux
du SNUipp-FSU de la Drôme

à

Madame la directrice académique
des services de l'éducation nationale,

Objet : consultation sur les programmes

Madame la directrice académique,

Présentée par le Ministre de l'Education Nationale comme une juste reconnaissance du travail invisible effectué par les enseignants du 1er degré, la circulaire 2013-019 du 4 février 2013 a modifié le contenu des obligations de service de ces personnels.

Cette circulaire précise que 24h forfaitaires seront avant tout utilisées par les enseignants pour *« l'identification des besoins des élèves* [et] *l'organisation des activités pédagogiques complémentaires ».* Si elle n'indique pas, hélas, la reconnaissance du travail invisible, précise en revanche le contenu de ces 24h qui ne saurait se réduire à 24h de conseils des maîtres ou de cycle, comme on l'entend dans plusieurs circonscriptions à cette rentrée.

Dans ce cadre, la note ministérielle adressée aux recteurs sur la consultation nationale relative aux programmes d'enseignement de l'école primaire, reprise par les Inspecteurs de l'Education Nationale de la Drôme, soulève un nouvel émoi et de vives réactions dans le département.

En effet, on y lit que les enseignants disposeront *"d'un forfait de trois heures sur leur temps de service"* et que la première consultation (programmes en vigueur) *"sera imputée sur la nouvelle enveloppe de 24h de concertation prévue par la circulaire du 4 février 2013"*.

D'une journée banalisée annoncée en ce début d'année dans tous les secteurs, on est donc passé à trois heures prises sur le temps qui doit être consacré à l'organisation et au suivi des activités pédagogiques complémentaires.

SNUipp 26
Fédération Syndicale Unitaire

Adresse :

SNUipp – FSU 26
Maison des Syndicats
17, rue Bizet
26 000 VALENCE

Tél. : 04.75.56.77.77

Fax : 04.75.56.00.56

E-mail : snu26@snuipp.fr

Site : http://26.snuipp.fr

En outre, si le ministre indique bien que trois autres heures seront prises sur le temps d'animations pédagogiques en fin d'année - ce qui est parfaitement contestable tant les besoins en formation sont grands - aucune information n'a été donnée sur cette disposition dans les circonscriptions. Or, les enseignants ont terminé de s'inscrire aux animations pédagogiques à hauteur de 18h, sans que soit réserver trois heures pour ce bilan.

Enfin, le calendrier imposé (contributions à rendre pour le 8 octobre alors que le mail en informant les écoles est parti le 18 septembre au soir) rend totalement impossible la mise en place - sans banalisation d'une demi-journée de classe - de cette consultation au moment où se multiplient dans toutes les écoles animations pédagogiques et réunions incontournables : de rentrée avec les parents, de synthèse avec les RASED, de mise en place de l'APC, des 6H de prérentrée, pour la mise en place des nouveaux rythmes avec les partenaires municipaux , ...).

Sauf à transformer ce que le Ministre appelle "une large consultation" en une nouvelle mascarade, les enseignants des écoles n'ont pas la possibilité de prendre à nouveau sur leur temps personnel, déjà presque inexistant en cette période, pour formuler dans ces délais des constats et propositions sur un dossier aussi important que celui des programmes de l'école Primaire.

Le SNUipp-FSU vous demande donc instamment d'accorder aux écoles une demi-journée banalisée pour mener à bien ces travaux. A défaut, le SNUipp-FSU incitera les collègues qui ne sont et ne seront pas en mesure de mener cette consultation, à différer leur réflexion et, le cas échéant, leur proposera une réponse type déplorant ce manque de concertation, en sus des constats effectués unanimement - et publiés largement - par la communauté éducative (enseignants et chercheurs) à propos des programmes 2008.

Enfin, nous souhaitons qu'au-delà de la synthèse académique qui sera rendue publique, toutes les synthèses (de circonscriptions et départementale) soient aussi communiquées à l'ensemble des écoles et des enseignants du département, dans un souci de transparence et de véritable concertation.

Certains que vous comprendrez qu'il s'agit de l'intérêt de nos élèves comme des enseignants et de l'école et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la directrice académique, à notre profond attachement au service public d'enseignement scolaire.

S. CATELLA

Y. CHAUVIN

F.S.U.
Fédération
Syndicale
Unitaire
Education
Enseignement
Recherche
Culture